

et attendu que, lorsque cette information a été donnée à la Chambre, l'honorable député de Bellechasse a déclaré de son siège que l'élection du dit honorable Thomas McGreevy est actuellement légalement contestée, cette Chambre donne le pouvoir et ordonne au comité des Privilèges et Elections de s'enquérir et faire rapport à cette Chambre sur la question de savoir si l'élection du dit honorable Thomas McGreevy était légalement contestée au moment où, comme il a été dit plus haut, il a envoyé sa démission à M. l'Orateur, et si cela était prouvé, de savoir si l'ordre de M. l'Orateur aurait dû être envoyé pour l'émission d'un nouveau bref, et quelle action devrait être prise dans le cas où, plus tard, des membres de cette Chambre enverraient à M. l'Orateur des démissions semblables.

Sur motion de Sir John Thompson il est

Ordonné : Que le greffier télégraphie au protonotaire de la cour Supérieure de Québec, et lui ordonne d'envoyer par le prochain courrier, les copies de pétitions, (s'il y en a), contre le retour de l'honorable Thomas McGreevy, comme député de Québec-Ouest, et aussi des procédures qui auraient pu être classées comme documents dans cette affaire, y compris la copie du jugement fixant le jour où la cause serait entendue.

Sur motion de Sir John Thompson, il est

Résolu : qu'un sous-comité, composé de MM. Girouard, Adams, Mills (*Bothwell*), Davies et l'auteur de la motion, soit nommé pour étudier les matières contenues dans l'ordre de référence du 19 courant, pour s'enquérir des précédents et faire rapport au comité permanent du résultat de ses délibérations.

Le comité s'ajourne ensuite jusqu'à mardi prochain, à 11 h. du matin.

Certifié,

WALTER TODD,
Greffier du comité.

MARDI, 25 août 1891.

Le comité se réunit à 11 heures du matin.

PRÉSENTS :

Messieurs Girouard, *président,*

Adams,	Flint,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Amyot,	Fraser,	Moncrieff,
Baker,	German,	Mulock,
Choquette,	Kirkpatrick,	Tarte,
Curran,	Lavergne,	Thompson (<i>Sir John</i>),
Daly,	Masson,	Tupper,
Desaulniers,	McDonald (<i>Victoria</i>),	Weldon,
Desjardins (<i>L'Islet</i>),	McLeod,	Wood (<i>Brockville</i>).—26.
Dickey,		

Les minutes de la dernière réunion sont lues et approuvées.

Le président déclare que, suivant l'ordre du comité du 20 courant, le greffier a télégraphié à MM. Fiset, Burroughs et Campbell, protonotaires de la cour supérieure de Québec, et qu'il a reçu en réponse, par lettre enregistrée, les documents suivants, savoir :—Des copies certifiées de : 1. Pétition d'élection, Pennée *et al.* vs McGreevy, élection de Québec-Ouest ; 2. Avis de pétition et reçu du dépôt ; 3. Objections préliminaires de la part du défendeur ; 4. Motion du pétitionnaire pour fixer la date de la plaidoirie ; et 5. Copie de procédures, etc.

M. Henry, C.R., conseil du ministère des Travaux Publics, classe un factum imprimé.

M. Fitzpatrick, conseil de l'honorable Thomas McGreevy, parle ensuite devant le comité.

A 1 heure, le comité s'ajourne jusqu'à demain, à 10:30 heures du matin.

Certifié.

WALTER TODD,
Greffier du comité.